

Paris, le 23 mars 2016

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Colloque le 27 avril 2016 à l'Assemblée nationale « Les Départements à l'heure de la réforme territoriale »**

« Floue », « Complexe », la loi NOTRe soulève de nombreuses interrogations. Pour en débattre, l'Assemblée des Départements de France organise une matinée de réflexions réunissant responsables politiques et spécialistes du droit des collectivités locales.

Au cours de deux tables rondes, Présidents de Conseils Départementaux, Parlementaires, avocats et professeurs spécialistes de droit public échangeront sur l'avenir de nos Départements et sur l'organisation territoriale française.

La matinée sera ouverte par Dominique BUSSEREAU, Député, Président du Conseil Départemental de la Charente-Maritime et Président de l'ADF. Son intervention précèdera le témoignage de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental du Nord. Ces interventions seront l'occasion d'un retour d'expérience sur l'application de la loi NOTRe.

Le colloque s'achèvera par l'intervention de Patrick BERNASCONI, Président du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) qui reviendra sur les impacts économiques et sociaux de l'application de la loi NOTRe.

#### **Informations : Lien : [Programme du colloque](#)**

Colloque organisé par l'ADF le 27 avril de 8h30 à 13h – Immeuble Jacques Chaban-Delmas, Salle Victor Hugo – Accès : 101 rue de l'Université – Paris 7

Ouvert à tous et gratuit - Pour des raisons de sécurité, **inscription impérative** avant le 22 avril à [colloque@departements.fr](mailto:colloque@departements.fr)

#### **A propos de l'ADF :**

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les présidents des 102 Départements (96 Départements métropolitains et 6 ultra-marins). Elle remplit une triple mission :

- représenter les Départements auprès des pouvoirs publics et des autres collectivités ;
- constituer un centre de ressources pour les Conseils départementaux ;
- offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers.

**CONTACT PRESSE :** Sophie LE MOUËL – Directrice de la communication – [sophie.lemouel@departements.fr](mailto:sophie.lemouel@departements.fr)  
01 45 49 60 31/ 06 89 82 77 22